

Grille tarifaire sur 10 mois

Quotient familial	Catégorie	Tarif/An
A	- 8 000 €	450
B	8 001 à 12 000 €	470
C	12 001 à 16 000 €	520
D	16 001 à 20 000 €	550
E	20 001 à 24 000 €	580
F	Au-delà de 24 001 €	630

Mode de calcul du Quotient familial

Quotient Familial = Revenu fiscal de référence (*avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023*) divisé par le nombre de parts

Cantine

- Elève demi-pensionnaire

Forfait 144 repas /an	
Maternelle	620 €
Primaire	690 €

Possibilité de repas occasionnel au tarif de 5.60 € par l'achat d'un carnet de 10 tickets soit 56 €

CLAE

Matin : De 7h30 à 8h40
de 11h45 à 13h30 maternelle
de 12h00 à 13h30 primaire
Soir : de 17h00 à 18h15

Facturation mensuelle en fonction du coefficient de la CAF

	A	B	C
	A=0<QF<600	B=600<QF<1000	C=1000<QF
Séquence 1 (matin)	0,76 €	0,96 €	1 €
Séquence 2 (midi)	0,38 €	0,55 €	0,7 €
Séquence 4 (soir)	0,76 €	0,96 €	1 €